

Guy LAPERRIERE

"Le Progrès" et "Le Nouvelliste" de Lyon
face à la séparation des Eglises et de l'Etat
(1904-1907)

Lyon, mai 1969

"Le Progrès" et "Le Nouvelliste" de Lyon
face à la séparation des Eglises et de l'Etat
(1904-1907)

De toutes les questions qui intéressèrent l'opinion publique en France durant les premières années du XXe siècle, la question religieuse occupe sans nul doute une place de premier choix. Après les querelles sur la constitution, après la crise de l'Affaire Dreyfus, après les lois anti-congréganistes, c'est le problème de la séparation des Eglises et de l'Etat qui retient l'attention durant quatre ans, de 1904 à 1908, et qui tient la manchette en 1905-1906.

Il est intéressant d'examiner la position de deux grands journaux de Lyon, Le Progrès et Le Nouvelliste, face à cette question. Lyon est en effet une ville intéressante à cet égard, car si les traditions catholiques y sont solidement implantées, la croissance du monde industriel et ouvrier y a développé une forte tradition républicaine. La vie catholique, paroisses, écoles, Facultés, congrégations, missions, y est fervente, et fait de la ville un haut-lieu du catholicisme français, au moment même où les différentes consultations populaires maintiennent au pouvoir une majorité très nette de républicains, non seulement radicaux, mais aussi socialistes.

Les deux journaux que nous allons étudier reflètent bien cette diversité de l'opinion. Nous verrons comment ils se présentent l'un et l'autre, d'abord de l'extérieur, dans leur aspect matériel, dans leur but et dans leur méthode, puis de l'intérieur, en étudiant les idées qu'ils préconisent. Nous pourrons alors examiner leurs positions respectives face à la Séparation. Nous terminerons en tentant de marquer quelques traits des deux mentalités que nous aurons vues s'affronter tout au long de ces quatre années.

I- Présentation des deux journaux

1) Aspect matériel

Même si, de prime abord, cela ne semble pas présenter de grand intérêt, nous croyons indispensable de décrire l'aspect matériel des deux journaux, pour comprendre le mieux possible ce qui frappait le lecteur ou l'abonné. Que trouvait-il dans son journal? Quelles étaient les différentes chroniques qui, chaque matin, sollicitaient son attention?

Disons d'abord que Le Progrès et Le Nouvelliste ont une présentation extérieure identique: même format, même mise en page, même nombre de pages. Décrire l'un, ce sera décrire l'autre.

Ces journaux sont des quotidiens paraissant 365 jours par année, sans aucune exception. Ils comptent quatre grandes pages de six colonnes chacune. Le 15 septembre 1905 cependant, Le Progrès passe à six pages, bientôt suivi par Le Nouvelliste (8 mars 1906).

La première page est la plus intéressante. Coiffée d'une manchette en gros caractères lorsque l'événement l'impose, elle présente d'abord les quatre ou cinq principaux titres du jour, suivis de l'éditorial, qui tient environ deux colonnes. Viennent ensuite les dépêches,

télégraphiées de Paris "par fil spécial", suivies des informations, qui occupent également la page deux.

Une large place est faite à l'actualité internationale, et en particulier à la guerre russo-japonaise (1904-1905), où les journaux sont visiblement fiers de relater si rapidement des événements si lointains. De plus, les débats du Parlement sont largement "couverts", chacun des deux journaux maintenant durant toute la session un journaliste à la Chambre et un autre au Sénat. Plusieurs débats sont reproduits, et les commentaires des journalistes ne manquent pas de saveur.

La page trois contient les nouvelles de dernière heure et la chronique locale. Chronique quelque peu mineure, car les nouvelles n'y dépassent que rarement vingt lignes, et consistent la plupart du temps soit à raconter un méfait ou un accident, soit à annoncer une réunion politique, sociale ou sportive. D'autres chroniques se développent peu à peu: spectacles, décès, commerce.

Enfin la page quatre donne les indices de la Bourse et passe pour le reste en petites annonces et en publicité (où domine nettement la réclame pharmaceutique). Il ne faut pas oublier non plus les feuillets, qui sont annoncés une semaine à l'avance et qui occupent le bas de deux ou trois pages du journal.

Le passage à six pages n'amènera pas de grands changements dans la composition de ces journaux. Les anciennes chroniques s'allongent, quelques nouvelles apparaissent, et la publicité se fait plus envahissante. Si Le Progrès publie au début des enquêtes et des reportages spéciaux qui sont d'un grand intérêt pour l'historien, il ne maintient pas longtemps cette politique, et il n'est guère imité du Nouvelliste.

Voilà en bref comment se présente le journal. Ce qu'on aimerait maintenant connaître, ce sont les personnes qui le font vivre: ceux qui le rédigent et ceux qui le lisent. Combien sont-ils, d'où sont-ils, de quelle région, de quel milieu: autant de questions sur lesquelles nous n'avons pu recueillir jusqu'à présent que des indices.

Pour le tirage, qui tourne, semble-t-il, autour des 100 000, il paraît plus important pour Le Progrès que pour Le Nouvelliste. Notons ici que Le Progrès est plus ancien que son rival: le premier est né en 1860, le second en 1879. Ils se vendent au même prix - 5 centimes: ce sont donc des journaux "populaires", des journaux à un sou.

Quelle concurrence apportait à ces journaux la presse parisienne? Il est difficile de le dire, mais nous pouvons noter que Le Nouvelliste fait chaque jour une revue des journaux où ne sont cités que des journaux parisiens, répartis en journaux du soir et journaux du matin.

Il n'est que très rarement question des autres journaux français ou étrangers (suisses, en particulier).

Pour ce qui est de la diffusion, nos deux journaux sont lus d'abord à Lyon, mais aussi dans une vaste région qui s'étend surtout du côté des Alpes et du Midi, dans ce qu'on appelle aujourd'hui la région du Sud-Est. Il faut bien se garder cependant de les considérer comme des feuilles locales: au contraire, ils traitent l'information sur un plan national(1), et s'intéressent avant tout aux grands problèmes nationaux.

2) Mission du journal

Ceci nous amène à parler des buts que se fixent les deux journaux. Ces buts se situent à trois paliers bien distincts.

D'abord, et comme la plupart des quotidiens, ces journaux se veulent et sont un service public (2). Cet aspect, souvent primordial pour le lecteur, nous intéresse moins ici.

De plus, et nos deux journaux insistent sur ce point, ils veulent être de grands organes d'information. Informer leur public rapidement et complètement, voilà un souci qu'ils partagent tous deux: nous verrons plus loin comment ils remplissent cette tâche.

(1) Cette remarque s'applique surtout à l'actualité politique, religieuse ou sociale: un incident mineur reçoit le même traitement qu'il se soit produit à Brest, Paris ou Lyon. Par contre, pour les faits divers (incendies, inondations, etc.), l'information ne dépasse guère le cadre de la région.

(2) voir p. 7

Enfin -et c'est là l'aspect qui nous frappe le plus aujourd'hui-, Le Progrès et Le Nouvelliste défendent une pensée, des idées, avec une même conviction et une même ardeur, mais dans deux sens complètement opposés. Le Progrès s'est donné pour tâche de défendre la République et ses institutions, et de lutter pour le progrès de la démocratie; Le Nouvelliste, lui, est un journal de défense religieuse, qui veut sauvegarder la liberté sans cesse menacée par le gouvernement. Nous reviendrons en détail sur ces idées; il nous suffit pour le moment de marquer la place et l'importance de ces matières dans l'ensemble du journal. Service, information et formation du lecteur, voilà l'idéal que poursuivent avec une égale ardeur Le Progrès et Le Nouvelliste.

3) Objectivité du journal

Voyons maintenant quels sont les moyens mis en oeuvre pour parvenir à cet idéal. Il ne s'agit pas, certes, de demander une "objectivité" que personne, même aujourd'hui, n'arrive à définir, mais on doit se demander dans quelle mesure le lecteur était orienté vers telle ou telle opinion, à partir des informations mêmes qui lui étaient transmises.

(2) p. 6 Nous désignons par là les informations que le public désire trouver dans le journal: météo, décès, petites annonces, etc.

Nous pouvons d'abord affirmer qu'en autant que nous ayions pu en juger, les informations rapportées sont exactes: on ne saurait parler de mauvaise foi. Tout repose, évidemment, dans le choix des informations et dans les commentaires qui les accompagnent.

Or ici, chaque journal interprète l'événement à sa manière, non seulement dans l'éditorial, mais aussi dans l'information elle-même. Ainsi, Le Nouvelliste décrira le départ émouvant des congréganistes chassés de leurs couvents, il ne manquera pas de reproduire les fiches de délation publiées par le député Guyot de Villeneuve, il fera écho aux injustices subies par les militaires ou les fonctionnaires catholiques. Le Progrès de son côté montrera des officiers obligeant leurs soldats à assister à la messe, des hôpitaux religieux forçant la conscience des malades, des curés refusant l'enterrement religieux. Sans être impartiaux, ces procédés demeurent loyaux, même si l'on tient compte des commentaires et des exagérations qui accompagnent ces nouvelles.

Nous avons voulu mesurer d'une manière un peu plus rigoureuse la qualité de l'information de nos deux journaux. Or il est un domaine privilégié où nous pouvons comparer leurs reportages: c'est celui des débats parlementaires. Comme nous l'avons déjà signalé, chacun des deux journaux

avait à la Chambre et au Sénat un journaliste qui envoyait chaque jour de larges extraits des débats les plus intéressants. Ces comptes rendus peuvent être comparés à celui du Journal Officiel: on mesure alors la part de l'interprétation personnelle.

Si nous avons lu la majeure partie de ces reportages dans l'un et l'autre journal pour la période qui nous concerne, nous avons cependant voulu comparer sur un exemple précis les deux modes de reportage. Nous avons choisi pour ce faire la dernière partie du discours qu'Aristide Briand prononça à la Chambre le 7 mars 1906, à la suite des incidents de Boeschepe qui avaient fait un mort dans cette localité du département du Nord. Nous ~~ax~~ reproduisons en annexe les extraits des deux journaux (1).

Si on lit les deux reportages l'un à la suite de l'autre, on voit facilement qu'il s'agit du même discours. Mais si on compare les deux textes ligne à ligne, on ne s'y retrouve plus. On note par exemple que là où Le Progrès signale les applaudissements aux paroles du ministre, Le Nouvelliste transcrit les interruptions de la droite.

(1) Pour la comparaison avec l'Officiel, voir Journal Officiel, Débats parlementaires de la Chambre, mars 1906, p. 1261. Le texte est reproduit au complet in J.M. MAYEUR, La séparation de l'Eglise et de l'Etat, Paris, Julliard, 1966, pp. 136-139.

On remarque aussi que le ton du Nouvelliste est beaucoup plus vif, plus combatif (1). Cette remarque peut être généralisée: tout en demeurant dans les limites de la correction, Le Nouvelliste est plus agressif, plus violent, que Le Progrès, qui veut faire preuve de calme et de raison devant les attaques fougueuses des cléricaux.

En somme, Le Nouvelliste et Le Progrès sont deux journaux représentatifs qui nous livrent bien l'état d'esprit des milieux auxquels ils s'adressent, et dont ils sont eux-mêmes les meilleurs témoins. Nous pouvons dès lors comparer leurs idées sur les principales questions du jour, avant d'examiner leurs prises de position sur la Séparation.

(1) On le voit, entre autres, dans le choix de certains mots: "tumulte", "frénétique", "honnit", "paroxysme".

II- Les idées des deux journaux

Si Le Progrès et Le Nouvelliste sont un service public et des organes d'information, l'aspect qui nous intéresse le plus aujourd'hui et auquel aussi les responsables de ces journaux consacraient sans doute la plus grande partie de leurs énergies est la politique défendue par le journal. Ce sont surtout les éditoriaux de première page qui nous permettent de connaître les idées des rédacteurs, même si, comme nous venons de l'expliquer, la politique et l'orientation de l'information sont déjà en elles-mêmes une prise de position qui, en définitive, influe sans doute davantage sur le lecteur pressé que des éditoriaux qui requièrent de l'esprit un effort trop considérable. Les éditoriaux restent tout de même le fer de lance des efforts de la direction, et nous permettent, par leur ensemble, de nous représenter assez précisément les idées que préconisait chacun des deux journaux.

Ces idées couvrent toutes les préoccupations de la vie, tant privée que publique: c'est une manière de vivre, j'allais dire un "système" de vie, à laquelle le journal veut entraîner ses lecteurs. Ce souci a pour conséquence une grande unité et une cohésion certaine dans la pensée du journal. Pour les besoins de l'exposé, nous devons

cependant n'en retenir que les traits principaux, dans les domaines les plus importants: politique, religieux, social, international. Cet ordre est celui que nous croyons être l'ordre d'importance accordé en fait par chacun des deux journaux aux différents aspects de l'actualité, bien que, en théorie comme en pratique, tout cela pour eux se tienne et fasse bloc.

1) Idées politiques

Il est incontestable que la vie politique tient la première place dans les préoccupations de nos deux journaux. Il suffit de voir le regain de vie, la fièvre qui gagne le journal à l'approche de la session parlementaire pour s'en rendre compte. Tout au long de la session, le coeur du journal est à Paris, ce qui rend bien difficile une analyse de la vie régionale, reléguée à l'arrière-scène (1).

Les élections constituent le sommet de cette vie politique. Qu'elles soient législatives, cantonales ou municipales, les journaux y attachent la même importance. Il est vrai qu'ils doivent déployer des efforts particuliers pour convaincre les électeurs de l'importance des élections can-

(1) On peut se demander si cette attention à la vie parlementaire et gouvernementale était partagée par le peuple. L'importance que les députés et sénateurs accordaient à l'affichage des discours ne serait-elle pas un indice? Le citoyen du début du siècle, du moins celui de la ville, serait-il donc plus intéressé à la politique que celui d'aujourd'hui?

tonales, qui ont lieu au début d'août (1).

Pendant la période qui nous intéresse, ce sont toujours les républicains qui l'emporteront, même si, à partir de 1907, un net redressement se dessine à droite (2).

Quelles sont donc les idées professées en politique par nos deux journaux? Le Progrès, comme son titre le laisse deviner, défend les idées républicaines. Cette défense porte d'abord sur les institutions républicaines, sur le régime républicain: attaques contre les autres régimes politiques (royalisme, Empire), défense du suffrage universel, glorification des grands moments républicains: 1789, 1848, 1870, 1877. Le journal défend ensuite la législation récente, lois scolaires, lois religieuses, lois sociales, et la politique générale du gouvernement.

(1) Leur argument principal est que les conseillers généraux ou d'arrondissement auront à élire les sénateurs.

(2) Voici, brièvement, ces résultats (par nous donnons le résultat du département (Rhône) pour les élections législatives, de la ville de Lyon pour les élections municipales et cantonales):

| DATE | ELECTION | BLOC | DROITE |
|--------------|--|------|--------|
| mai 1904 | municipale | 51 | 3 |
| août 1904 | cantonale | 6 | 2 |
| juillet 1905 | municip. partielle (2 ^e arrond.) | 2 | - |
| mai 1906 | législative | 9 | 3 |
| mai 1908 | municipale | 44 | 10 |

A l'intérieur du parti républicain, Le Progrès se situe plutôt à gauche. Il presse à l'adoption des lois anticléricales pour qu'on en finisse avec la religion et qu'on puisse aborder la législation sociale. A partir de 1906 cependant, il se dressera contre le parti socialiste unifié, qui risque à tout moment de compromettre l'unité du Bloc(1). Aux élections, il laissera ses lecteurs choisir librement entre le candidat radical-socialiste et le candidat socialiste, opposés tous deux au candidat "réactionnaire". Au deuxième tour cependant, il ne fléchit jamais sur le principe de la "discipline républicaine" qui rassemblait toutes les voix de gauche sur le candidat républicain le plus favorisé au premier tour.

Les positions du Nouvelliste sont, on s'en doute, diamétralement opposées. Sa mission est de défendre la religion catholique, et donc, la politique libérale. Bien qu'il semble, en 1905, avoir accepté la forme républicaine de gouvernement, il ne peut s'empêcher de soupirer parfois sur les mauvais effets du suffrage universel (2). S'il a quelque respect pour les institutions républicaines, il n'en va plus

(1) Cette opposition répondait à une réalité politique, puisque les députés socialistes de Lyon (Fort, Colliard, Normand, de Pressensé) n'étaient pas "unifiés".

(2) Le principal grief qu'il lui adresse est de mettre sur le même pied le vote de l'honnête homme et celui de l'"apache".

de même pour la législation élaborée depuis 1879. Celle-ci est le fruit de la politique "sectaire", oeuvre de destruction et d'oppression. Destruction de la famille, par les lois sur le divorce, oppression des consciences, par l'école laïque, suppression de la liberté, par la législation anticléricale. Le gouvernement mène le pays à la ruine: la natalité diminue, l'économie est au bord de la faillite, l'armée est sans défense et démoralisée, la France n'est plus respectée à l'étranger. Cette critique ne ménage pas non plus le personnel en place: il n'est pas jusqu'au président de la République qui ne reçoive les foudres du journal parce qu'il signe sans broncher les lois sectaires.

A l'intérieur du monde politique de droite, Le Nouvelliste a également une place bien déterminée. Sans être de l'extrême-droite (1), il encourage vivement les candidats catholiques, c'est-à-dire les conservateurs, qu'il appelle plus volontiers les libéraux. Il s'attaque particulièrement aux progressistes (2), qui demandent les voix des catholiques sans avoir de programme catholique (3), et qui prêtent trop facilement au gouvernement le concours de leur vote ou de leur abstention. Bien entendu, on votera aux élections

-
- (1) Il existe bien quelques comités royalistes à Lyon, auxquels Le Nouvelliste est sympathique et dont il annonce les réunions, mais des options de ce genre n'ont aucune place sur l'échiquier politique lyonnais de l'époque.
- (2) Parti dirigé par Ribot, et dont les députés, pour le Rhône, étaient Aynard, Bonnefoy, Fleury-Ravarin.
- (3) Ce programme consistait pour le plus clair dans l'abrogation des lois "sectaires".

pour un progressiste plutôt que pour un "blocard", mais il faut toujours préférer au progressiste un authentique candidat libéral, dont l'Action libérale de J. Picu est la pépinière la plus sûre.

Pour terminer ce tour d'horizon des positions politiques des deux partis, examinons rapidement leur attitude face aux quatre ministères qui se sont succédés de 1903 à 1908. Le ministère Combes est certainement le signe de la plus grande contradiction. Alors que pour Le Nouvelliste, il caractérise la persécution religieuse à son paroxysme, il représente pour Le Progrès le vote rapide et sûr des lois anticléricales, et par suite, le progrès de la société.

Rouvier, qui accède au pouvoir en 1905, donne beaucoup d'espairs aux catholiques, qui espèrent le voir enterrer le projet de loi de séparation. Mais Le Nouvelliste assure ses lecteurs que cet espoir est vain, et que Rouvier est aussi sectaire que Combes. En tous cas, la loi est votée à la Chambre et très rapidement au Sénat, ce qui suffit à gagner à Rouvier l'appui enthousiaste du Progrès.

Sous le ministère Sarrien, ce sont en fait Briand et Clémenceau qui sont au pouvoir, et ce dernier formera effectivement le cabinet suivant (1906) à la suite d'une maladie de Sarrien. Le Nouvelliste, qui a applaudi à la chute de

Rouvier (1), a vite désigné à ses lecteurs les véritables chefs du nouveau ministère: Clémenceau, le dur anticlérical, et Briand, l'hypocrite rapporteur de la Séparation.

Si la position du Nouvelliste est constante, celle du Progrès évolue: encore soutien enthousiaste du gouvernement aux élections de 1906, il devient de plus en plus critique à mesure que d'une part, le Bloc des Gauches s'effrite et que, d'autre part, les grandes lois sociales promises après la liquidation de la législation anticléricale tardent à venir (2).

2) Idées religieuses

On aura déjà constaté que l'opposition du Nouvelliste et du Progrès sur le plan politique est étroitement liée à une opposition dans le domaine des idées religieuses. Essayons d'aller plus avant, et de marquer un peu plus nettement la position de chaque journal en cette matière.

Pour l'un et l'autre, disons d'abord que la lutte religieuse est l'enjeu le plus important de cette période. Il y a un combat à finir entre la lumière et les ténèbres. Mais on ne s'éclaire pas à la même lanterne ...

-
- (1) Survenue, rappelons-le, à la suite des incidents des inventaires.
 - (2) Il s'agit en particulier des lois sur les retraites ouvrières et sur l'impôt sur le revenu. Sur le plan social, seule la loi du repos hebdomadaire sera votée (1906), et elle donnera lieu à de grandes difficultés d'application.

Pour Le Progrès, la foi dans l'homme n'a plus de limite. Il faut rejeter les contes, les illusions, les légendes, les mensonges du christianisme et de la religion pour accéder à un monde meilleur, plus humain, où règnera la justice sociale et la fraternité (1). Les attaques du Progrès contre l'Eglise ne manquent pas de vivacité, soulignent souvent des abus réels, mais restent presque toujours dans les limites de la vraisemblance et de la politesse.

Les principaux thèmes anticléricaux sont sans cesse repris. Le leitmotiv en est l'accusation d'obscurantisme lancée contre l'Eglise. Le dogme est un voile mis devant l'intelligence, c'est une chaîne qui empêche l'avancement de la science (2). La religion attire les fidèles par ses superstitions: Paray-le-Monial, Lourdes, la Salette (3). Si l'Eglise tient le peuple dans l'ignorance, c'est pour mieux

-
- (1) "Nous voulons libérer la vie humaine et sur les ruines de ce qui n'est déjà plus, ériger une cité de haute et de parfaite justice, une morale de magnifique raison". Edit. du 6 décembre 1905.
 - (2) "Le dogme est un obstacle formidable contre l'émancipation humaine. Nous devons nous efforcer d'en libérer les intelligences et de le réduire à l'état d'opinion de minorité incapable de nuire". Edit. du 6 décembre 1905.
 - (3) Voici, prise entre tant d'autres, une phrase qui donne le ton: "Qui ne voit qu'en reconnaissant et en patronant cette Eglise-là, l'Etat reconnaissait et patronait les miracles de Lourdes et autres lieux, toute la ribambelle hétéroclite des saints du paradis et des diables ou diables de l'enfer, le trafic des messes et des indulgences, comme celui du bric-à-brac miraculeux?" Edit. du 6-septembre-1905 6 juillet 1905.

s'assurer de son obéissance (1).

Dès lors, son but véritable apparaît clairement: la domination. C'est le vieux rêve de la papauté, sans cesse repris depuis Constantin et sous le moyen âge:

"L'Eglise ... ne recherche point l'égalité mais la domination. Elle n'a cessé de regretter le temps où les empereurs courbaient le front sous la sandale des moines. Elle ne conçoit point l'Etat laïque. Elle veut que la société civile obéisse à ses lois, s'inspire de son esprit. Son but certain est de régner formellement sur les hommes et de mettre à son service ce pouvoir civil qu'elle nommait jadis le bras séculier" (2).

Il est facile en effet de constater que derrière toutes ses paroles, c'est l'action politique que vise la religion (3), et en France, la religion est au service d'un souverain étranger, auquel ses sujets obéissent aveuglément sans la moindre égard aux objections de leur conscience (4).

On ne s'étonnera donc pas des nombreux gestes d'intolérance posés au nom de la religion, non plus de son alliance avec toutes les puissances de conservatisme et de réaction.

- (1) "Les religions sont le meilleur soutien des tyrannies. Elles enseignent aux déshérités, à ceux qui ont la plus mauvaise part, la résignation d'abord et surtout l'obéissance". Edit. du 27 septembre 1905.
- (2) Edit. du 7 juin 1904.
- (3) "Dans ce temps où il est impossible qu'un homme de bon sens croie le moindre mot des dogmes inventés par l'ignorance des âges barbares, si l'on s'attache à l'Eglise ce n'est plus que pour des motifs politiques". Edit. du 6 avril 1904.
- (4) L'unité même de l'Eglise est perçue comme un danger: "On a bien raison de dire que l'Eglise romaine, avec son armée de prêtres qui marchent comme un seul homme, avec

Elle est l'ennemie de la Révolution, de la République, des réformes, du progrès. Appuyée sur les bourgeois et les monarchistes, elle finance les élections des catholiques pour s'emparer du pouvoir et remettre la France sous le contrôle de l'"armée noire" et du souverain de Rome. D'où son ardeur infatigable et sa persévérance inaltérable (1) : on doit la surveiller de près, même quand on semble l'avoir vaincue.

Il faut donc souhaiter la disparition de l'Eglise, et créer à sa place des institutions démocratiques et républicaines. Il faut bâtir une société nouvelle, libérée des mythes qui l'opprimaient, fière d'elle-même et de ses progrès, confiante dans l'avenir, égale pour tous. Ce n'est pas là un idéal théorique, mais un projet concret, le but pour lequel travaillaient ces républicains et auquel ils aspiraient réellement. Cette foi en l'homme est devenue pour eux une nouvelle religion, qui, ils avaient tout lieu de le croire, allait certainement remplacer l'ancienne (2).

-
- (4) de la page 19 /l'épouvantable force de compression qui a écrasé toutes les consciences, constitue pour la société moderne un énorme danger". Edit. du 9 janvier 1907.
- (1) "Il est dans la nature même du catholicisme depuis qu'il existe, de se montrer intolérant, violent, persécuteur et combatif au plus haut degré". Edit. du 6 décembre 1905.
- (2) Il est injuste de ramener les desseins de ces hommes à de noirs complots contre l'Eglise, à une espèce de haine vengeresse avide seulement de destruction. Ils avaient un programme positif, dont la lutte contre l'Eglise était la première étape, mais non la dernière.

Le Nouvelliste ne voyait pas les choses du même oeil. Pour lui, l'Eglise catholique est attaquée depuis trente ans par des sectaires qui n'ont de cesse qu'ils aient ruiné la religion et, avec elle, la France. L'Etat s'attaque aux fondements mêmes de la société: il dissout la famille par ses lois de divorce, il supprime l'enseignement libre sous prétexte de liberté, il frappe les catholiques de lois d'exception en les empêchant de former des associations (congrégations). En fait, il poursuit un but qui est clair: l'apostasie de la France, la déchristianisation du pays, l'éradication de la conscience de chaque Français de tout sentiment religieux.

Avec un tel programme, tous les abus sont possibles et, de fait, sont commis: on prive les catholiques de leurs droits élémentaires, on suspend les juges, les maires, les officiers catholiques de leurs fonctions (1). La morale élémentaire est bafouée: pression administrative aux élections, dilapidation du Trésor public. En somme, le pays s'en va à la ruine, ruine matérielle, mais ruine morale surtout, puisque sans Dieu, il n'est pas de nation qui puisse s'épanouir.

(1) L'inégalité des catholiques devant la loi est un thème souvent repris par Le Nouvelliste: "Rayez donc de nos murailles les mensonges que vous y avez peints: "Liberté, égalité, fraternité". Vous ne tenez pour libres, vous ne reconnaissez pour frères que les renégats de leur foi de chrétiens; et vous avez fait de nous des outlaws et des parias". Edit. du 27 avril 1906.

Face à toutes ces attaques, Le Nouvelliste et les catholiques tiennent bon, appuyés sur le roc de la foi. Le Christ leur a annoncé la persécution (1), et l'histoire montre que plus la persécution est forte, plus l'Eglise en sort renforcée. Ce fut le cas après Dioclétien (Constantin), ce fut le cas après la Révolution (Napoléon). Ce sera encore le cas cette fois, car Dieu veille sur son Eglise. Aux attaques de l'adversaire, Le Nouvelliste oppose, avec autant de fermeté que de discrétion, sa croyance en un monde surnaturel, qui est le seul vrai.

Les catholiques doivent s'unir et combattre, en particulier sur le terrain politique, pour retrouver leur liberté injustement perdue. Ils doivent rester unis et soumis en tout à la hiérarchie, à leurs prêtres, à leurs évêques, mais surtout au pape. A l'intérieur de l'Eglise, Le Nouvelliste représente la tendance autoritaire, opposée à tout compromis comme à toute compromission. Il lutte sans faiblesse contre les courants démocrate chrétien, moderniste, sillonniste, qui ont une emprise certaine à Lyon. L'Eglise, dit-il, a tenté la politique de ralliement et de concessions sous Léon XIII; on voit le résultat: la persécution n'a

(1) Les deux journaux se renvoient les paroles d'Evangile, Le Nouvelliste revenant sur cette annonce des persécutions ("S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi", Jean, 15:20, et Le Progrès citant le fameux "Mon royaume n'est pas de ce monde", Jean, 18:36.

cessé de s'intensifier. Avec Pie X, c'est la fermeté qui l'emporte et Le Nouvelliste s'en réjouit: il faut serrer les rangs derrière le pape. La victoire ne saurait tarder (1).

Il est un domaine auquel les deux journaux attachent une importance primordiale: c'est l'école. C'est elle qui représente l'avenir, c'est elle qui forme les générations montantes, c'est elle qui assure le progrès des "bonnes" idées. Si, par exemple, le pays vote républicain, c'est la suite logique de l'introduction de l'école gratuite, obligatoire et laïque. Cet état de fait est admis par les deux journaux, l'un pour le déplorer, l'autre, pour s'en féliciter.

La tâche de l'école est primordiale; elle est aussi claire. Pour Le Progrès, elle doit continuer à éclairer les esprits, à les libérer des superstitions (2) -ceci s'applique particulièrement aux femmes-, à leur inculquer un esprit républicain.

On doit juger l'école "sans Dieu" à ses fruits, répond Le Nouvelliste. Or ceux-ci sont amers: on a arraché de

- (1) Cette attitude sera particulièrement remarquable au moment de l'application de la loi de séparation, où Le Nouvelliste approuvera hautement la résistance: "Combien ne sommes-nous pas plus forts en nous enfermant dans notre force d'inertie, toute faite d'obéissance au Pape et de patience chrétienne!" Edit. du 6 octobre 1906.
- (2) "Sans les superstitions religieuses que serait l'Eglise? Si tout le peuple était absolument et complètement instruit où les superstitions garderaient-elles quelques racines?" Edit. du 29 août 1906.

l'esprit des enfants les nobles sentiments, la morale et le sens de Dieu, la moralité baisse dans le pays, comme le prouve indiscutablement la hausse de la criminalité. L'école libre n'éduque-t-elle pas cependant la majorité des enfants? Oui, sans doute, mais elle est toujours battue en ~~brèche~~ brèche, victime d'injustices aux examens officiels; de plus, il arrive trop souvent que les jeunes sortant de l'école libre soient corrompus et amenés à l'indifférence religieuse par le mauvais exemple des enfants de la "laïque", auxquels ils sont amenés à se frotter lors de leur service militaire (1).

On voit donc quel fossé profond sépare nos deux journaux sur le plan religieux.

3) Idées sociales

Il reste que ces idées religieuses, tant pour l'un que pour l'autre journal, n'ont rien de bien original. Il en va autrement des positions soutenues sur le plan social, domaine beaucoup plus neuf, où la liberté de manoeuvre était plus grande. La comparaison est d'autant plus intéressante que les deux journaux se voulaient tournés vers le peuple. Mais ils ne ~~prennent~~ prennent pas les mêmes moyens, et là encore, leurs théories sont diamétralement opposées.

(1) Voir par exemple l'éditorial du 11 mai 1906.

Lu à travers les lunettes d'aujourd'hui, c'est Le Progrès qui apparaît le plus "avancé" au point de vue social. Cela n'a rien de surprenant, si on examine son public, qui se recrute à gauche. Les deux châteaux-forts de la gauche à Lyon étaient en effet la Croix-Rousse, centre des industries traditionnelles, et la Guillotière, où se développait l'industrie moderne, celle des usines et de la métallurgie, sans oublier la banlieue de Villeurbanne.

Les assemblées politiques y étaient nombreuses, et se terminaient au cri de "Vive la République démocratique et sociale!". Le Progrès partageait vraiment l'idéal socialiste, dont le but premier était sans doute d'améliorer le sort de l'ouvrier, mais qui visait aussi, par toutes sortes d'œuvres -laïques, bien entendu-, à assurer la promotion économique et sociale des classes laborieuses.

Le Progrès tient une chronique du travail, il annonce les réunions syndicales, publie des reportages importants sur les grèves et les manifestations ouvrières, où il prend le parti des ouvriers. Malgré ses positions politiques, il ne craint pas de blâmer le gouvernement lors des répressions de grèves, où il l'accuse d'intervenir brutalement, alors qu'il laisse se dérouler sans mot dire les violentes manifestations cléricales. Il applaudit à la création, en 1907, d'un ministère du Travail (1).

(1) Nous croyons savoir que le premier titulaire de ce poste, Viviani, avait été correspondant du Progrès.

Pour Le Nouvelliste, le bien de l'ouvrier et l'amélioration de son sort sont aussi des objectifs fondamentaux. Ce n'est cependant pas par des violences verbales et des grèves qu'on y parviendra, mais plutôt par le dialogue entre les patrons et les ouvriers. Le gouvernement est beaucoup trop mou dans les grèves: il laisse les policiers et les militaires se faire tuer, alors que lors des incidents à caractère religieux, c'est du côté des catholiques qu'on relève les morts et les blessés.

Le socialisme est la bête noire du Nouvelliste, peut-être même plus que l'anticléricisme. Ainsi, que les radicaux battent les modérés aux élections est un moindre mal: ce qui est grave et alarmant, c'est la montée constante des socialistes, des révolutionnaires, des "partageux". Après s'être approprié les biens des congrégations, après avoir spolié l'Eglise, ils vont maintenant s'attaquer à l'industrie, en nationalisant les banques, les chemins de fer, les biens publics. Rien ne les arrêtera: ce seront ensuite les industries privées, puis la propriété privée. Toute cette opération se déroulera sous les ordres de la franc-maçonnerie, tout comme la campagne anticléricale.

En somme, tant pour Le Nouvelliste que pour Le Progrès, l'argument social est souvent le plus fort, non pas celui dont on se sert le plus souvent, mais celui qu'on emploie lorsqu'on a besoin d'un argument décisif. Les idées sociales sont un des points sur lesquels nos deux journaux s'opposent le plus.

4) Idées internationales

Il n'en va pas tout-à-fait de même sur le plan international, où ils apportent tous deux à leurs lecteurs une information développée et assez remarquable dans l'ensemble. Le Progrès, par exemple, consacre chaque semaine son éditorial du lundi à la politique étrangère.

Les trois grands événements de ces années sont la guerre russo-japonaise, la crise du Maroc et la révolution russe. Sur le conflit russo-japonais, les deux quotidiens partagent l'opinion de toute la presse française: à la suite de l'alliance franco-russe, ils soutiennent la Russie, minimisent ses défaites et gonflent ses succès, jusqu'à la désillusion finale, victimes en cela de fausses informations.

On pourrait s'attendre à ce que Le Nouvelliste et Le Progrès soient divisés sur la révolution russe. Or leur position est voisine. Si Le Progrès appuie les revendications du peuple, Le Nouvelliste de son côté blâme le tsar lorsqu'il réprime les émeutes dans le sang et lorsqu'il dissout la Douma. D'autre part, Le Progrès se montre résolu nt hostile à la violence. La politique internationale étant le meilleur "test" pour juger des sentiments profonds d'un journal, on voit ici que nos deux journaux ont tout de même beaucoup en commun.

Ils se divisent de nouveau, cependant, sur l'affaire du Maroc, où, il est vrai, la France est directement engagée. Ici, c'est Le Nouvelliste qui, comme tous les journaux de droite, mène l'offensive. Il accuse le gouvernement de faiblesse devant l'Allemagne, il déplore l'état pitoyable dans lequel se trouvent les armées françaises, il exalte le nationalisme, accuse les socialistes de détruire, par leur antimilitarisme, le patriotisme et la patrie elle-même. Ce thème est capital, et Le Progrès reste sur la défensive. La vivacité de ce sentiment patriotique est un élément important pour expliquer le ralliement de la droite à la gauche en 1914: le nationalisme était devenu, en quelque sorte, l'apanage de la droite, et les républicains semblaient toujours sur la défensive en ce domaine.

Ce bref aperçu des positions de nos deux journaux en matière internationale termine l'examen des grands thèmes développés par chacun d'eux. Cet examen n'est certes pas complet. Il nous aura cependant montré que sur les principales questions, les deux quotidiens sont divisés. Il nous permet d'aborder maintenant, replacé dans son contexte, l'événement qui fait l'objet de cette étude: la séparation des Eglises et de l'Etat.

III- Les deux journaux et la Séparation

La Séparation fut la grande affaire de ces années en France. Ce n'est pas qu'elle tint toujours la manchette, mais il ne se passait pas six mois sans qu'elle devint le point brûlant de l'actualité. Le Progrès et Le Nouvelliste de Lyon étaient au premier rang du combat, et avant d'examiner leur position à chaque étape de la loi, nous nous arrêterons un moment sur leur politique générale face à cet événement pour eux capital.

A- Appréciation générale

1) Position théorique

Il est d'abord intéressant de connaître les positions respectives des deux journaux sur la Séparation avant la création de la Commission à la Chambre (1). La Séparation, on le sait, faisait depuis longtemps partie du programme républicain: Le Progrès la soutenait certainement. Les catholiques, eux, étaient divisés sur la question, les uns réclamant une séparation qui libérerait l'Eglise de l'emprise de l'Etat, les autres s'attachant au Concordat, gage de liens indispensables entre l'Eglise et l'Etat.

(1) Le principe de la création de cette commission fut adopté le 20 octobre 1902, et les membres furent élus le 18 juin 1903.

D'après ce que nous avons vu des positions du Nouvelliste, nous pouvons penser que c'est à cette dernière théorie qu'il se ralliait. A partir de 1904 en tous cas, il est un ardent défenseur du Concordat, qui a donné à la France "cent ans de paix religieuse".

Le Progrès voit la chose autrement: pour lui, sans le savoir, Napoléon avait remis l'Etat sous le joug de l'Eglise. Si, par son autorité personnelle, il avait su maintenir l'Eglise dans son rôle spirituel sous son règne, il n'en a pas été de même par la suite, où le "parti-prêtre", les congrégations, les cléricaux, le pape, ont envahi et asservi tous les rouages de l'Etat. Cet état de choses si heureusement changé par l'avènement de la République doit être consacré par la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat.

Cet événement viendra couronner les efforts de toute la tradition gallicane qui, depuis saint Louis et Philippe le Bel, luttait pour affranchir la France de la domination romaine. L'exemple des autres pays du monde, et en particulier celui des Etats-Unis, montre combien un tel régime est salutaire.

Le Progrès est favorable à la liberté de l'Eglise, convaincu par ailleurs que sans le soutien financier de l'Etat, délaissée par le peuple éclairé à l'école, elle en viendra bientôt à disparaître. La loi doit cependant prévoir des

restrictions, pour que l'Eglise n'abuse pas de sa liberté pour embrigader les consciences ou se lancer dans l'action politique. En somme, sur le plan théorique, Le Progrès suivra le gouvernement et défendra ses idées (1).

Il est plus difficile de saisir la position théorique du Nouvelliste, qui l'exprimera toujours en critiquant les décisions et les interprétations du gouvernement, sans qu'on puisse dégager nettement son propre point de vue. Favorable au Concordat, il ne sera pourtant pas insensible à la liberté intérieure recouvrée par l'Eglise. Il accepte que les chrétiens subventionnent eux-mêmes le culte, et il parle en même temps de spoliation.

En fait, il critique surtout les modalités de la loi, et c'est à travers les pages qui vont suivre qu'on verra se préciser sa position.

2) Opportunité et réalisation de la Séparation

Ce qui en effet irritera le plus Le Nouvelliste, ce sont les méthodes que suivra le gouvernement pour consommer la rupture avec l'Eglise. L'absence de dialogue officiel avec Rome sera un point sur lequel sa critique ne dérougira pas. En brisant le Concordat, le gouvernement rompt unilatéralement un contrat, et en refusant de dialoguer avec

(1) Sur l'ensemble de cette position, voir en particulier les éditoriaux des 2 novembre 1904 et 22 mars 1905.

Rome pour appliquer la loi, il se fermait la seule issue possible de solution. D'où l'échec de toutes ses tentatives, dont Le Nouvelliste se félicitera d'ailleurs (1).

L'aspect injuste et immoral de la loi est aussi l'une des critiques fondamentales du journal catholique. Le gouvernement ne légifère pas pour le pays, mais s'en prend aux catholiques. Son but n'est pas la justice, mais la persécution. La position du Nouvelliste sera constante du début à la fin du conflit: opposition soutenue et ardente à l'action du gouvernement.

Le Progrès, de son côté, est tout aussi ferme, mais il sera amené à réserver son appui au gouvernement par suite des changements de politique de celui-ci. Durant l'élaboration de la loi, il appuie le gouvernement sans restriction. Même s'il déplore les nombreux amendements catholiques, il se félicite de la célérité avec laquelle la loi est votée.

Il presse ensuite à une application stricte et rapide de la loi. On sent très nettement son évolution: à mesure que les concessions du gouvernement se multiplient, ses réticences augmentent, à tel point qu'à la fin, il juge qu'on pousse trop loin les concessions. Ce revirement se fait

(1) Cet aspect juridique du conflit était particulièrement sensible à J. Rambaud, le directeur du Nouvelliste, qui enseignait l'économie politique aux Facultés catholiques.

sentir surtout à partir de 1907, mais il était en germe depuis le vote de l'article 4 de la loi, sinon avant.

3) Jugement global sur la Séparation

Si, au-delà des arguments particuliers, on regarde l'impression générale laissée par la Séparation aux rédacteurs de nos deux journaux, elle nous apparaît très nette.

Pour Le Progrès, c'est une loi positive, qui, malgré ses défauts, est le couronnement de la politique anticléricale des républicains. Elle a arraché à l'Eglise ses derniers privilèges, et a rendu au citoyen sa liberté de conscience. Elle est l'application, tardive, il est vrai, de l'article 13 de la Déclaration des Droits de l'Homme. Elle a permis de vider la question religieuse, et c'est maintenant aux réformes sociales qu'il faut s'attaquer. Le Progrès n'a jamais poursuivi la lutte anticléricale comme un but en soi: c'est un premier pas indispensable, c'est un exemple éclatant de l'efficacité du Bloc des Gauches. L'action positive doit suivre: éducation, assistance, économie; c'est ce que la démocratie attend du gouvernement.

Le Nouvelliste aussi voit la Séparation comme un couronnement, mais il s'agit du couronnement de vingt-cinq années de persécution. Pour lui, par la Séparation, on a voulu

atteindre non seulement l'Eglise, mais Dieu lui-même (1). Reprenant les arguments pontificaux, Le Nouvelliste ne se lasse pas de démontrer tous les aspects néfastes de cette loi, qui est l'oeuvre de la franc-maçonnerie (2). Loin de vouloir accorder la liberté de conscience -ce n'est là qu'une façade hypocrite-, le gouvernement veut par sa loi supprimer la religion en France:

"Le but véritable que poursuit la majorité, c'est d'appliquer le programme maçonnique qui peut se résumer en ces points principaux: suppression du budget des cultes, fermeture des églises et accaparement des biens ecclésiastiques, étouffement de toute manifestation religieuse, oppression des consciences par des lois de police, annihilation progressive par des mesures disciplinaires de toute doctrine religieuse" (3).

(1) "La loi ... est un moyen humainement infailible pour amener dans un très bref délai la paganisation complète de notre vieille France chrétienne". Edit. du 2 mars 1905.

(2) Les attaques du Nouvelliste contre la franc-maçonnerie sont constantes, et d'une violence particulière. Elles portent soit sur la franc-maçonnerie elle-même, organisation occulte coupable de toutes les bassesses, soit sur les membres du gouvernement, qui n'agissent qu'aux ordres des Loges. Voici deux phrases, parmi des centaines, qui donnent le ton:

"En bien, depuis déjà plus de trente ans, ce serait la première fois en France, qu'une chose voulue et délibérée par la franc-maçonnerie ne s'accomplirait pas. Les Loges sont maîtresses; la République est leur incarnation; le gouvernement et les ministres sont leurs agents et rine de plus". Edit. du 25 sept. 1906

"On sait qu'un peuple dépravé et corrompu n'est plus et ne peut plus être un peuple chrétien. Corrompre pour faire apostasier, a donc été de tout temps la tactique de la franc-maçonnerie". Edit. du 20 fév. 1907.

(3) Edit. du 26 mars 1905.

Néfaste à l'intérieur, parce qu'elle prépare la guerre religieuse, cette loi est aussi néfaste à l'extérieur, où la France perd son titre de fille aînée de l'Eglise pour être rangée à la tête des sectaires. Le premier devoir de l'opposition catholique est de tout faire pour parvenir au pouvoir et abroger cette loi.

Mais voyons au jour le jour quelles furent les réactions de nos quotidiens face à chaque étape de la Séparation. Celles-ci étant très variées, nous pourrons ainsi mieux saisir la position de chaque journal.

B- Les étapes de la Séparation

1) Les préliminaires

Les préliminaires immédiats de la loi de Séparation sont les événements qui ont mené à la rupture des liens diplomatiques entre Paris et le Vatican, et l'élaboration par la Commission Briand d'un projet de loi relatif à la Séparation.

L'annonce du rappel de l'ambassadeur Nisard du Vatican éclata comme une bombe au milieu de l'été 1904. Bien sûr, on savait les relations tendues entre Pie X et Combes: la nouvelle loi contre les congrégations, l'affaire des évêques de Dijon et de Laval, et surtout les incidents qui marquèrent et suivirent le voyage du président Loubet à Rome, avaient déjà fait l'objet de plusieurs articles tant du Nouvelliste que du Progrès. Mais quelles étaient précisément les conséquences du rappel de l'ambassadeur? Ce rappel était-il définitif? Le gouvernement considérait-il le Concordat comme dénoncé?

Cette dernière question en particulier fut l'objet de plusieurs débats, Le Progrès encourageant le gouvernement à rompre tout lien avec Rome et à procéder à la Séparation, Le Nouvelliste insistant sur le caractère synallagmatique du Concordat.

Mais un autre débat eut un écho beaucoup plus prolongé: à qui revenait la responsabilité de la rupture? Tout au long

des années qui vont suivre, on se renverra la balle, répétant inlassablement les mêmes arguments, relevant tel détail, tel témoignage, qui prouvait définitivement soit que le pape avait rendu le Concordat impraticable, soit que le gouvernement avait agi contre les règles diplomatiques sans aucune raison valable.

La formation d'une commission chargée d'élaborer un projet de loi sur la Séparation suscita une nouvelle espérance au Progrès. Enfin, disait-il, on procédera à cette grande affaire qu'est la Séparation. C'est une question de première importance, qui devrait être sanctionnée par le pays:

"S'il faut dire toute notre pensée, nous n'espérons pas même absolument que le vote [sur le projet Briand] soit définitif en cette législature, car notre respect de la volonté populaire nous oblige à désirer que le suffrage universel en décide lui-même. La séparation des Eglises et de l'Etat constituera la plate-forme électorale au mois de mai 1906 et la Chambre qui sortira de cette consultation populaire accomplira l'acte par lequel la grande pensée de la Révolution française sera enfin réalisée" (1).

Cet argument ne manque pas d'intérêt -on sait qu'il sera repris à la Chambre et au Sénat par les catholiques-, et il montre en tous cas qu'à cette date, on ne prévoyait

(1) Editorial du 4 août 1904.

guère, on ne croyait pas à une adoption rapide de la loi.

C'était bien le sentiment du Nouvelliste, qui écrivait quelques jours plus tôt:

"Dans l'esprit de M. Combes cette rupture n'est que le prélude de la séparation de l'Eglise et de l'Etat que les organes socialistes le poussent à demander aux Chambres dès la rentrée. Mais la chose n'est pas encore faite et ce ne sera pas de gaieté de coeur que le ministère s'engagera dans cette voie. Car si les catholiques en peuvent souffrir, Dieu sait ce qu'il en sortira pour le gouvernement et les complications de toutes sortes qui peuvent naître d'un événement aussi considérable!" (1).

A la grande satisfaction du Progrès, le ministère mit la Séparation à son programme. Le projet de loi Combes suscita l'ire du Nouvelliste, qui accabla le gouvernement lors de l'affaire des fiches, et espérait bien voir la Séparation remise aux calendes grecques avec le changement de gouvernement et la venue au pouvoir de Rouvier, réputé plus modéré.

Rien n'y fit: le 4 mars 1905, Briand déposait son rapport à la Chambre, où le débat s'engageait deux semaines plus tard.

2) Les débats parlementaires

a/ A la Chambre

Les débats sur la Séparation à la Chambre

(1) Editorial du 31 juillet 1904.

tinrent la manchette des journaux durant un mois, du 21 mars au 22 avril. Les points saillants en furent la clôture de la discussion générale et le vote de l'urgence (8 avril), et la discussion et le vote de l'article 4 (22 avril).

Si les articles des journaux rapportaient fidèlement les différents arguments, c'est plutôt sur la loi dans son ensemble que portent les éditoriaux. L'article 4, cependant, suscite des réactions. Le Progrès déplore qu'on ait ainsi atténué la portée de la loi: pourquoi toutes ces concessions? Quant au Nouvelliste, il s'attaque à cet article comme à tous les autres; en tous cas, dit-il, cet article prouve bien que, quoi qu'il en dise, l'Etat est obligé de tenir compte du Pape.

Après les vacances de Pâques, la discussion sur la Séparation passe au second plan: nous sommes au plus fort de la crise marocaine. Le vote de la loi, le 3 juillet, donne à chaque journal l'occasion de dresser un bilan. Le Progrès, sous le titre "Tombe scellée", critique le libéralisme de la loi: en permettant aux catholiques de se regrouper, on mutilé la loi, et on leur donne l'occasion de reconstituer cette puissance dont ils usent si souvent contre l'Etat. Pour Le Nouvelliste, "l'apostasie officielle de la France sera bientôt consommée". Les dispositions "libérales" de la loi sont un trompe-l'oeil: en fait, la loi mène à la déchristianisation de la France.

Les francs-maçons, qui mènent toute la politique, ne s'arrêteront pas là: il faut se préparer à la persécution.

b/ Au Sénat

La discussion au Sénat (9 novembre - 6 décembre) se fit sous le signe de la rapidité: il fallait voter la loi avant 1906, et, pour éviter qu'elle retourne devant la Chambre, n'y apporter aucun amendement. On devine les protestations véhémentes du Nouvelliste devant cette politique du Bloc des Gauches, qui allait on ne peut plus dans le sens des éditoriaux du Progrès.

Le vote définitif de la loi donne lieu à un nouveau bilan, très caractéristique de l'attitude de chaque journal. Le Nouvelliste revient sur le manque de sens diplomatique que constitue cette rupture unilatérale du Concordat. Il rappelle ensuite que cette loi est l'oeuvre du Grand-Orient:

"...le coup se préparait dans l'ombre des Loges. La séparation de l'Eglise et de l'Etat faisait le fond de toutes les décisions du Grand-Orient..." (1).

Dénonçant ensuite l'appui des pseudo-modérés, il montre que, comme pour les lois anticongréganistes, on ira beaucoup plus loin que le texte de la loi de 1905 dans l'application qu'on en fera. Comme celle de 1901, la loi

(1) Editorial du 8 décembre 1905.

est enrobée de dispositions libérales: ce n'est là qu'hypocrisie. En réalité, dit le journal,

"Nous entrons désormais dans l'ère de la persécution brutale. Il faut s'y préparer par l'union la plus complète de toutes nos forces" (1).

La voie à suivre nous sera indiquée par le pape: préparons-nous à lui obéir.

L'éditorial du Progrès rend un son bien différent. Sous le titre "La moitié du devoir", il montre les tâches que le gouvernement doit maintenant aborder. Il est d'accord avec le vote de la loi, même si celle-ci comporte bien des défauts. Mais les républicains doivent montrer la même ardeur à réaliser l'oeuvre démocratique que les cléricaux en déploient à combattre la loi. D'autres tâches les attendent désormais: l'éducation de l'enfant et l'émancipation de la femme.

La libération des consciences est commencée: il reste maintenant la seconde moitié du devoir à accomplir.

3) Les réactions à la loi

Nous nous attacherons à trois événements principaux qui, en 1906, ont marqué les différents aspects de la réaction à l'égard de la loi de Séparation: les inventaires, l'encyclique Vehementer Nos et les élections législatives.

(1) Editorial du 8 décembre 1905.

a/ Les inventaires

De tous les événements qui ont entouré la séparation des Eglises et de l'Etat, les inventaires furent certainement celui qui eut le plus de retentissement. Leur interprétation occupa fort les journalistes, qui, à Lyon, furent unanimes d'une part à condamner la violence, et d'autre part, à sympathiser avec les manifestants, en autant du moins qu'ils étaient de "pauvres paysans". Mais là s'arrête leur accord.

Le Progrès, qui relate les principaux incidents, soutient le gouvernement et ne manque pas d'accuser les catholiques: chaises, confessionnaux, barricades: sont-ce là leurs armes "spirituelles"? C'est à la demande même des catholiques qu'on fait les inventaires. En fait, nous assistons de nouveau à l'ingérence de l'Eglise dans la politique:

"Croyez-bien que tout cela n'a rien à voir avec la religion, avec la foi, mais que tout cela est le complot politique qui prépare l'agitation et provoque le fanatisme en vue des élections prochaines" (1).

Il faut punir les curés agitateurs, pour que les lois soient respectées.

(1) Editorial du 7 février 1906.

Il y avait déjà longtemps que Le Nouvelliste avait condamné le principe des inventaires: dès le 21 avril 1905, il recommandait aux catholiques de s'abstenir de toute collaboration. Les titres de ses éditoriaux à ce sujet avant les incidents de février 1906 indiquent d'ailleurs clairement sa position: "Pour aider les Voleurs" (21 avril 1905), "Cyniques Voleurs" (25 mai), "Le Fisc dans le Sanctuaire" (13 janvier 1906), "Les Voleurs officiels" (26 janvier).

L'accusation de vol est donc celle qui revient le plus souvent sous la plume des journalistes. Pour eux, l'inventaire constitue la première étape vers la confiscation, et c'est ce contre quoi les fidèles ont tant raison de protester. Ce mouvement spontané des masses pour défendre leur religion va croissant: Le Nouvelliste y consacre d'ailleurs chaque jour des pages entières durant tout le mois de février, et il tiendra une chronique quotidienne des inventaires jusqu'au début d'avril, même si le gouvernement les a suspendus depuis le 16 mars.

Un manifestant, André Régis, étant mort le 24 mars à la suite des inventaires de Montfegard, en Haute-Loire, Le Nouvelliste ouvrit une souscription "pour la veuve et les orphelins d'André Régis, mort pour la foi". La souscription dura une quinzaine de jours et rapporta 7743 francs.

L'esprit de résistance que préconisait Le Nouvelliste fut encore accru par la publication de l'encyclique Vehementer Nos.

b/ Vehementer Nos

Survenant au milieu de la crise des inventaires, l'encyclique Vehementer fut accueillie dans un climat de passions. Le Nouvelliste publia une brochure contenant les textes de la loi et de l'encyclique, dont, dit-il, 50 000 exemplaires furent enlevés le premier jour. Il approuve totalement l'attitude du pape, et décèle déjà, à travers la condamnation de la loi, le rejet des associations culturelles.

Le Progrès répond cette fois par l'ironie. Sous le titre de "Tonnerre comique", il se moque de la décadence de l'Eglise, du manque de diplomatie de Pie X, des aveux réactionnaires de son encyclique. Le pape condamne les associations culturelles parce qu'elles rejettent l'inégalité entre le pasteur et le troupeau.

"Mais quel aveu! L'Eglise ne peut vivre que d'inégalités! Et la Révolution, et l'ordre moderne, et le siècle en marche? C'est le moyen âge ressuscité." (1).

L'encyclique cependant ne retint pas longtemps les esprits: les inventaires reprirent, le gouvernement fut renversé, et surtout, la campagne électorale commençait.

(1) Editorial du 20 février 1906.

a/ Les élections de 1906

Les élections législatives de 1906 auraient dû être les élections de la Séparation. En fait, elles furent beaucoup plus marquées par les grèves qui, à la suite de la catastrophe de Courrières, ensanglantèrent le Nord et le Pas-de-Calais (avril). Au moment même des élections, plusieurs grèves sévissaient à Lyon: teinturiers, peintres-plâtriers, boulangers, cordonniers.

Il reste qu'avant comme après les élections, Le Progrès et Le Nouvelliste considèrent la Séparation comme un atout majeur. Pour Le Nouvelliste, l'enjeu est clair:

"Nous sommes arrivés à une heure où il s'agit de savoir si le catholicisme doit vivre en France ou doit y disparaître; si nos églises seront à nous; si nous aurons le droit à la liberté commune; si notre enseignement chrétien sera maintenu, nos prêtres respectés, nos coreligionnaires de l'armée ou d'ailleurs mis à l'abri de la délation et de la persécution franc-maçonnique; si nous devons jouir des droits du citoyen ou continuer à être traités en parias; si les lois qui ont été faites contre nous doivent subsister ou si l'on doit les réformer et les amender" (1).

C'est en vain, répond Le Progrès, que les réactionnaires partent en guerre contre la Séparation. Les républicains ont

(1) Editorial du 6 avril 1906. L'enjeu n'est pas moins important pour Le Progrès, qui écrit, le jour du deuxième tour: "Par delà les tumultes de l'heure qui passe, une question capitale, essentielle, se pose: Dans le duel séculaire entre la Révolution et l'Eglise, entre le moyen âge et l'idéal moderne, qui l'emportera?" Edit. du 20 mai 1906.

d'autres soucis:

"L'histoire témoigne que l'anticléricanisme n'est pas, na jamais été, ne peut pas être pour le parti républicain un but, un programme, une raison d'être"(1).

Mais il faut se défendre contre les attaques de "l'armée noire".

Le résultat des élections vient confirmer ses positions:

"Le point capital est la défaite du cléricanisme proprement dit; la ratification de la Séparation par la réélection de ceux qui l'ont votée" (2).

Le Nouvelliste ne cache pas sa défaite et explique calmement "pourquoi l'on marche à l'abîme" ... (3).

4) L'application de la loi

Les élections ayant pour ainsi dire sanctionné la loi, restait à l'appliquer. Nous analyserons brièvement deux aspects de cette application: l'encyclique Gravissimo, et, considérés globalement, les concessions du gouvernement.

(1) Editorial du 28 avril 1906.

(2) Editorial du 10 mai 1906; la même affirmation est reprise après le deuxième tour de scrutin: "Le pays a ratifié et contresigné la grande loi d'affranchissement de l'esprit humain. Après son Parlement, la France vote la séparation des Eglises et de l'Etat et affermit le régime républicain! Les élections de 1906 sont une grande date dans l'histoire de l'humanité". Edit. 23 mai.

(3) Ce n'est pas, comme le disent certains, parce que l'opposition aurait mal combattu, ni par suite des pressions administratives. C'est l'oeuvre de l'école laïque, "ce phénomène de déviation mentale". Edit. du 11 mai 1906.

a/ L'encyclique Gravissimo

Connue en France le 14 août 1906, l'encyclique Gravissimo officii munere, qui condamnait les associations cultuelles, tint la manchette des journaux durant plus d'un mois. Le Progrès n'est pas sans s'étonner de tout ce bruit fait autour d'un texte qui ne concerne que les catholiques; Le Nouvelliste, lui, y revient plusieurs fois, soulignant que cet intérêt de la presse non seulement catholique, mais aussi anticléricale, montre bien l'influence indéniable du Souverain Pontife. En réalité, il y a un grand "vide" de nouvelles entre les élections et l'accession de Clémenceau à la présidence du Conseil, d'où l'intérêt pour l'encyclique de la presse, qui n'a guère d'autre sujet à traiter.

Le Progrès conserve la certitude que le pape finira par accepter les avantages que lui offre la loi. Quant au Nouvelliste, il exulte: le pape n'est pas tombé dans le piège que lui tendait le gouvernement (1). De toute façon, chacun reste convaincu que le gouvernement appliquera sa loi, mais comment?

b/ Les concessions du gouvernement

Nous ne reprendrons pas en détail l'analyse des concessions successives du gouvernement. Les événements

(1) Voir par exemple l'éditorial du 16 août 1906.

de décembre 1906, l'évacuation des évêchés et petits séminaires, le vote de nouvelles lois pour tenir compte de faits nouveaux: tout cela fut suivi en détail et commenté par la presse, et à peu près toujours de la même façon.

Les attaques du Nouvelliste ne faiblissent pas: chaque loi est une nouvelle occasion de s'en prendre au cynique Clémenceau ou à Briand, "le plus sectaire des hypocrites et le plus hypocrite des sectaires" (1). Chacune des manoeuvres du gouvernement tourne court; chaque fois, Le Nouvelliste se félicite du courage et de la fermeté du pape. D'ailleurs, dit-il, le nombre même des nouvelles lois indique bien à quel point la première était mal faite.

A partir de 1907, Le Progrès ne suit plus la politique religieuse d'aussi près. Non qu'il s'en désintéresse, mais parce qu'en somme, la question est presque "classée". Il ne manque pas cependant de critiquer amèrement le gouvernement qui cède à chaque refus des catholiques. Cette opposition se fait particulièrement sentir à propos de la loi de 1881 sur les réunions qu'on modifie pour que les catholiques puissent se réunir sans autorisation préalable. Des concessions de ce genre sont abusives. Et puis, pourquoi prendre la peine d'élaborer des lois en faveur des catholiques, puisqu'ils les refusent toutes?

(1) Editorial du 4 juillet 1907.

A la fin de l'année (octobre), Le Progrès publie une enquête sur la situation de l'Eglise de France après la Séparation. Voici en quels termes il annonce à ses lecteurs cette série de huit articles:

"Après la Séparation. Sous ce titre, nous commencerons dimanche prochain, 6 octobre, la publication d'une série d'articles sur la situation faite à l'Eglise par la loi de Séparation et les tendances actuelles de l'action cléricale; nous montrerons comment l'intransigeance pontificale a faussé l'oeuvre du législateur français et nous examinerons -dans un esprit d'absolue sincérité- si l'Eglise, aujourd'hui complètement romanisée, ne constitue pas encore une puissance dangereuse pour la chose publique.

Cette ENQUETE d'ordre documentaire sur L'ACTION CLERICALE répond aux préoccupations de l'opinion démocratique, qui veut et doit connaître l'effort tenace et méthodique de l'Eglise contre les institutions et les idées républicaines".

Dans cet esprit, les principaux aspects de l'Eglise sont passés en revue: Rome, l'épiscopat, le clergé, les oeuvres, l'enseignement. Les deux derniers articles sont consacrés au "néocléralisme de Pie X" et à l'opposition de "Rome contre la République".

Ces articles sont bien documentés, et correspondent assez bien à la pensée générale du Progrès. Le Nouvelliste y répondra en soulignant la mission surnaturelle de l'Eglise, dont l'action la plus importante est celle qui se fait dans les âmes. Exemple saisissant de ce dialogue de sourds que, dans une dernière partie, nous voudrions maintenant tenter de décrire.

IV- Deux journaux: un univers, deux sagesses

L'analyse d'un événement caractéristique, la séparation des Eglises et de l'Etat, nous permet de tirer quelques conclusions sur le caractère des deux journaux que nous avons étudiés. Le trait le plus marquant est l'opposition des deux journaux, qui se révèle en chaque circonstance. Sous cette couche extérieure, on trouve cependant un certain fonds commun, qu'il importe de dégager. Mais en définitive, l'essentiel de la pensée de ces quotidiens relève de deux sagesses diamétralement opposées. Nous passerons sur les oppositions de surface, qui ont suffisamment apparu dans les pages qui précèdent, pour marquer les nuances qui unissent et les traits qui séparent Le Nouvelliste et Le Progrès.

A- Un univers commun

Il peut sembler audacieux de le dire, mais une lecture assidue nous permet de l'affirmer: par bien des points de vue, Le Progrès et Le Nouvelliste de Lyon, dans la première décennie du XXe siècle, appartiennent au même univers. Ce fait se prouve par un certain nombre d'attitudes communes, par certaines options fondamentales. Mentionnons-en quelques-unes.

Un premier trait qui nous frappe est la foi quasi absolue aux idées, à leur importance et à leur influence. On est étonné du haut niveau intellectuel de ces deux quotidiens à un sou, qui s'adressent tous deux au grand public. L'éditorialiste, comme le journaliste, lutte pour une cause; plus qu'un métier, c'est un devoir qu'il accomplit quand il prend la plume. L'importance primordiale attachée par l'un et l'autre journal à l'école est un exemple de cette primauté accordée à la raison. De la même façon, le journal est un instrument qui, jour après jour, façonne l'esprit du lecteur et lui permet de prendre position face aux problèmes de l'heure.

On ne s'étonnera donc pas de l'importance que Le Progrès et Le Nouvelliste accordent à l'information objective. Leur action ne saurait reposer sur des suppositions, encore moins sur des mensonges. Aussi s'efforcent-ils de présenter à leurs lecteurs une information aussi nourrie et aussi exacte que possible. Cela ne veut pas dire, nous l'avons vu, que cette information ne soit pas présentée sous une certaine couleur; mais si l'interprétation accompagne toujours la nouvelle, on ne cherche du moins pas à dissimuler la nouvelle elle-même. Malhonnêteté intellectuelle ou mauvaise foi sont des défauts dont on aurait tort d'accuser nos deux journaux. Et effectivement, ils ne s'en sont jamais accusés

l'un l'autre, alors qu'ils ne manquent pas de le faire pour d'autres journaux plus "virulents".

Est-ce à dire que Le Nouvelliste et Le Progrès ne sont pas des journaux "engagés"? Bien au contraire. On peut difficilement croire plus qu'eux à un idéal. Et cet idéal élevé est un autre point qu'ils possèdent en commun. Leur objectif, le but qu'en dernière analyse ils visent l'un et l'autre, c'est d'améliorer la condition de l'homme, de lui indiquer la voie, de le hausser à la hauteur de lui-même.

Banalités, rêveries, imagination? Nous ne le croyons pas. Exemple typique du sérieux et du côté un peu mystique du caractère lyonnais? Peut-être. En tous cas, un idéal qui, à distance, nous apparaît remarquable à notre époque où il nous semble, pour une grande part, avoir été remplacé par des objectifs beaucoup plus matériels.

B- Deux sagesse opposées

Si la pensée de nos deux journaux repose sur un fonds commun et tend à un même but, les moyens préconisés par chacun d'eux pour réaliser cet idéal diffèrent radicalement. Ici aussi, la discrétion empêche cet aspect

d'apparaître en toutes lettres dans le journal, mais il arrive qu'à la fin d'un éditorial par exemple, dans une phrase que l'on sent écrite avec poids et amour, le directeur laisse percer un peu de cette sagesse qui le distingue ~~de~~ si nettement de son voisin d'en face (1).

Ce n'est pas au fil de l'actualité que nous examinerons ces deux sagesse: trop de circonstances peuvent ici fausser les analyses. Deux autres dimensions nous paraissent plus susceptibles de nous éclairer: d'abord la présentation des événements du passé, proche ou lointain, puis la vision de l'avenir, tel que le voit chacun des deux journaux. Ici, au-delà de l'événement immédiat, on peut mieux saisir, nous semble-t-il, la sagesse propre à chaque journal.

(1) Les journaux eux-mêmes sont bien conscients de cette opposition entre deux idéaux. Ainsi, comparant le dogme et la justice, Le Progrès écrit: "La Révolution, les Droits de l'Homme sont précisément l'opposé des doctrines ecclésiastiques. L'idée de justice est à l'antipode de la grâce. On ne peut pas être catholique et républicain sans associer deux termes incompatibles à leur racine et ceux qui les associent sont illogiques -ce qui ne les empêche pas d'être nombreux". Edit. du 26 janvier 1907.

Le Nouvelliste partage la même idée, qui prend une couleur différente dans les reproches qu'il adresse à Brunetière: "...dans l'idée qu'il se fait du catholicisme, il ne regarde pas le côté surnaturel de celui-ci, pas plus que le côté surnaturel de la lutte où nous pâtissons. ... Ainsi, il y a quelque chose qu'il n'a pas vu: à savoir, que la lutte est éternelle entre l'Eglise de Dieu et l'Eglise de Satan, et que cette dernière, qui à travers les siècles, s'est tantôt incarnée dans les persécuteurs et tantôt dans les fauteurs d'hérésie et de schismes, s'est incarnée

1) L'image du passé

Le Nouvelliste comme Le Progrès vont souvent emprunter à l'histoire plusieurs de leurs arguments les plus décisifs. En relevant les faits qu'ils évoquent le plus souvent, on peut se faire une bonne idée de leurs principales prises de position.

Le passé dans son ensemble est invoqué pour montrer la continuité de l'action, surtout celle de l'adversaire: comme il a toujours agi ainsi dans le passé, il n'y a aucune raison de croire qu'il ne fera pas de même aujourd'hui. Ainsi, Le Progrès analyse l'intolérance de l'Eglise (1), et en retrouve des exemples à travers les âges: ce sont les hérétiques conduits au bûcher, c'est l'Inquisition, la Saint-Barthélemy, les Dragonnades, c'est Etienne Dolet, Anne Du Bourg, le chevalier de la Barre. De la même façon, mais dans une autre veine, il montre la soif de domination temporelle de l'Eglise: partant de Constantin, il cite souvent Canessa, sorte d'épouvantail que toute la gauche agite devant Briand, il relève toutes les résistances que, dans la tradition du gallicanisme, les rois de France, saint Louis en tête, ont opposées aux ambitions romaines.

p. 53 (1) suite: ... ~~depuis un siècle~~ depuis un siècle et demi dans les Loges, dans l'esprit de la Révolution et dans le socialisme". Edit. du 20 décembre 1905.

(1) Dans le style de Viviani, Le Progrès fait le procès de la civilisation chrétienne: "Là où le prêtre domine, c'est le silence et la mort. Il a été l'allier de toutes les réactions, le complice de tous les crimes...
suite p. 55

Dans le sens inverse, Le Nouvelliste refait l'histoire de l'Eglise en la montrant toujours victorieuse après les persécutions et les schismes. Il prouve qu'elle est un ferment de progrès et de bienfaisance dans le monde, et il lui suffit de puiser au sanctoral pour avoir toujours un bon exemple à proposer.

Sur certains événements, les deux journaux s'affrontent: ainsi, Jeanne d'Arc est le centre de toute une controverse. Sur le passé plus récent, on sent aussi des orientations bien différentes: on pourrait ainsi opposer aux trois Républiques les deux Empires, divergences qui vont plus loin que des querelles de mots (1). En somme, chacun de ces journaux est enraciné dans une tradition qui l'oppose à l'autre.

2) La vision de l'avenir

Plus encore que par les évocations du passé, c'est par les rêves du futur qu'on peut apprécier la "sagesse" de nos journaux. Le Progrès voit l'homme, enfin

p. 54 (1) suite: ...contre la justice et contre la liberté. La civilisation a grandi à mesure que baissait son ombre noire sur notre ciel". Edit. du 9 janvier 1907.
 (1) Un autre exemple de cette opposition est la place qui est faite à la fête nationale du 14 juillet. Pour Le Progrès, elle est une grande date; Le Nouvelliste, lui, réserve tout son enthousiasme pour les illuminations du 8 décembre.

rendu à lui-même, libéré des superstitions et de la magie, accéder à un univers de justice et de paix, réglé par les institutions démocratiques:

"A force de ne pas croire, le peuple français finira bien par ne plus pratiquer. Et pourtant, il croira moins à ce qui est la raison profonde du catholicisme, au miracle perpétuel, à la grâce, à l'autorité du prêtre. Cela n'est pas sans importance, car le jour où tous sauront fermement que l'homme, pour réaliser dans la société le plus de bonheur possible et le plus de justice, ne doit compter que sur lui-même, que le ciel est vide et sourd, que le bien est ce qui accroît la grandeur et la beauté de la vie, le mal ce qui la domine et la compromet, nous serons bien près de réaliser sur la terre ce "royaume de Dieu" promis en vain par les prêtres depuis qu'il y a des dogmes" (1).

Le Nouvelliste, pour sa part, vit de l'idéal chrétien, confiant dans la Providence qui saura mener son Eglise à travers les difficultés de l'heure présente (2).

En somme, d'un côté comme de l'autre, et quelles que soient les circonstances, c'est la confiance qui règne. Mais les options fondamentales sont différentes: Le

(1) Editorial du 26 janvier 1907.

(2) Sa confiance est sans limite: le catholicisme "a peur lui le temps qui brise les hommes et fortifie jusqu'au triomphe des principes immortels". Edit. du 25 février 1906.

Progrès mise sur l'action de l'homme, qui, péniblement et malgré toutes les obstructions, accède à l'autonomie et à la plénitude de la lumière; Le Nouvelliste replace l'homme dans le contexte surnaturel, assuré que là repose l'essentiel.

Deux sagesses qu'il ne convient pas de décrire plus longuement ici, mais qu'il fallait souligner, car ce sont elles qui, en définitive, déterminent l'aspect le plus fondamental de l'opposition des deux journaux. C'est la clef ~~de~~ qui nous permet de saisir, tout au long de cette bataille de la Séparation, le sens profond de la lutte engagée par chaque camp.

L'étude de deux des plus importants des journaux de Lyon durant les années 1904-1907 nous a donc permis non seulement de connaître les événements qui ont marqué la Séparation et l'interprétation qu'a donnée d'eux la presse, mais aussi de découvrir deux mondes, deux mentalités que reflètent ces journaux.

Cette analyse nous incite dès lors à nous poser, parmi tant d'autres, trois questions. D'abord, ne pouvons-nous pas éclairer davantage ces deux courants de pensée, en analyser les principales manifestations, mesurer leur influence? Il serait intéressant de savoir si ces idées étaient partagées seulement par les intellectuels, ou si les gens ordinaires en vivaient eux aussi. Il faudrait alors étudier, par exemple, les différentes "oeuvres", qui, d'un côté comme de l'autre, fleurissaient à cette époque.

Dans un deuxième ordre d'idées, on peut se demander si ces deux tendances sont nées à l'occasion de la mise en oeuvre de la politique anticléricale, ou si elles remontent beaucoup plus haut, et sont l'expression de deux courants profonds de l'esprit. Dans la même ligne de pensée, on pourrait analyser l'histoire des cinquante dernières années, et voir la permanence, mais aussi les changements, qui ont marqué la mentalité française à cet égard.

Enfin, une troisième question, plus concrète, se pose à notre esprit: quelle était la position des autres journaux lyonnais face à la Séparation? Il serait intéressant de connaître, en particulier, les idées du Lyon républicain et du Salut public, deux autres quotidiens qui représentent l'un, le monde républicain, l'autre, le monde catholique. Et ceci, sans parler des périodiques, dont l'étude ne manque certes pas non plus d'intérêt.

Mais déjà, Le Nouvelliste et Le Progrès nous ont montré quelques aspects essentiels de la lutte qui a entouré la séparation des Eglises et de l'Etat à Lyon. Les hommes qui ont vécu ces événements possédaient en commun une certaine conception de la vie publique et privée, mais leurs moyens d'action pour parvenir à leur idéal étaient tout-à-fait différents. C'est à l'historien qu'il revient, non pas tant de juger ces moyens, mais de discerner l'idéal pour lequel ils ont vécu.

ANNEXE I

Discours d'A. Briand. Le Nouvelliste, 8 mars 1906.

- M. Briand. - Quand les gendarmes se présentent, les vrais coupables ne sont plus là; ils se sont éclipsés. On cherche à multiplier les fanatiques.
- M. de Ramel. - Les fanatiques, c'est vous.
La Droite ne cesse de protester contre ces imputations odieuses. L'Extrême-Gauche l'invective à jet continu. La Chambre est démontée.
- M. Briand. - La loi restera, malgré vous, une loi de liberté.
- M. Dansette. - A coups de revolver.
- M. Briand. - Il ne tenait qu'à vous qu'elle fût une loi d'apaisement et, si elle devient une loi de meurtre, c'est vous qui en serez responsables.
- M. Dansette. - Le sang des victimes retombera sur vous.
(Tumulte continu).
- M. Briand. - Un jour ces malheureux verront qu'on a abusé de leur crédulité, et qu'en tout ceci il était moins question de religion que de politique.
- M. Lasies. - Ils ne sont pas plus bêtes que vous.
- M. Briand. - Ils vous prendront en haine. Malgré vous, nous garderons notre sang-froid et la loi s'appliquera avec circonspection.
- M. Lasies. - Avec des cadavres.
L'Extrême-Gauche fait une ovation frénétique à M. Briand. La Droite tout entière soulevée le honnit longuement. Les passions sont à leur paroxysme.
MM. Couyba et Derveloy réclament l'affichage du discours de M. Briand.

ANNEXE II

Discours d'A. Briand. Le Progrès, 8 mars 1906.

M. Briand. - Et les populations fanatisées se sont livrées aux excès que vous savez alors que ceux qui les avaient poussés disparaissaient avant l'arrivée des gendarmes. (Triple salve d'applaudissements à gauche). C'est à ces derniers, c'est à ceux-là qu'incombe la responsabilité, toute la responsabilité des événements douloureux que nous avons à déplorer. (Nouvelles salves d'applaudissements à gauche).

La loi restera quand même une loi de liberté, il ne tenait qu'à vous qu'elle fût une loi d'apaisement et si elle devient une loi de meurtre comme on l'a dit c'est vous qui en aurez été la cause. (Applaudissements à gauche). Un jour ces malheureux verront qu'on a abusé de leur crédulité et qu'en tout ceci il était moins question de religion que de politique; ils vous prendront en haine, ce sera justice.

Malgré tout nous garderons notre sang-froid et la loi s'appliquera avec circonspection mais elle s'appliquera tout entière. (Très bien! Très bien!)

M. Briand est l'objet d'une ovation de la part de ses collègues républicains. MM. Rouvier, Dubief et Etienne sont les premiers à l'applaudir et à le féliciter.

M. Couyba se fait l'interprète de tous en demandant l'affichage de ce beau et décisif discours.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction | |
| I- Présentation des deux journaux | |
| 1) Aspect matériel | 3 |
| 2) Mission du journal | 6 |
| 3) Objectivité du journal | 7 |
| II- Les idées des deux journaux | 11 |
| 1) Idées politiques | 12 |
| 2) Idées religieuses | 17 |
| 3) Idées sociales | 24 |
| 4) Idées internationales | 27 |
| III- Les deux journaux et la Séparation | |
| A- Appréciation générale | |
| 1) Position théorique | 29 |
| 2) Opportunité et réalisation | 31 |
| 3) Jugement global | 33 |
| B- Les étapes de la Séparation | |
| 1) Mes préliminaires | 36 |
| 2) Les débats parlementaires | 38 |
| 3) Les réactions à la loi | 41 |
| 4) L'application de la loi | 46 |
| IV- Deux journaux: un univers, deux sages | |
| A- Un univers commun | 50 |
| B- Deux sages opposés | 52 |
| 1) L'image du passé | 54 |
| 2) La vision de l'avenir | 55 |
| Conclusion | 58 |
| Annexe I | |
| Annexe II | |
| Table des matières | 62 |